

1925-2015

90 années de la Branche française

Le 4 mars 1925 a été créée, à Paris, l'« Association internationale de droit (Branche française) ». Cette association, créée dans le cadre de la loi de 1901 sur les associations, avait pour objet « la réforme et la codification du droit des gens, l'unification du droit privé, notamment du droit maritime, commercial et aérien, et généralement toutes études de droit international public et privé ». Elle coopérait, dans ce but avec l'*International Law Association*¹.

Son siège était fixé au 73 Boulevard Haussmann (siège du Comité central des armateurs de France, aujourd'hui *Les armateurs de France*). Son président d'honneur était Paul GOVARE, avocat honoraire, spécialisé en droit maritime et son président Léopold Dor, internationalement connu également dans ce domaine². Dans son Comité de direction figuraient, notamment, Henry FROMAGEOT, jurisconsulte du Ministère des affaires étrangères, les professeurs Ambroise COLIN³, privatiste, Albert DE GEOUFFRE DE LA PRADELLE, publiciste, Georges RIPERT, privatiste, Charles LYON-CAEN, privatiste également⁴, et le secrétaire général du Comité central des armateurs⁵, Jacques MARCHEGAY.

En 1935, le professeur Albert DE GEOUFFRE DE LA PRADELLE fut élu président, cependant que Jacques MARCHEGAY était élu secrétaire général, avec comme adjoint Pierre-Olivier LAPIE, avocat, qui devait devenir, après la seconde guerre mondiale, ministre de l'éducation nationale. Cette même année, les statuts furent modifiés pour prévoir, notamment, que les magistrats et les professeurs d'université paieraient une demi-cotisation.

En 1936, la Branche française organisa la 39^{ème} Conférence de l'Association mondiale et le professeur Albert de LA PRADELLE devint, suivant la tradition, le président de l'Association mondiale jusqu'à la prochaine Conférence biennale.

Nous ne possédons pas d'informations sur la vie de l'Association jusqu'après la seconde guerre mondiale.

En 1951, M^e James-Paul GOVARE, frère du président d'honneur, et lui-même spécialisé en droit maritime et membre de l'Académie de marine fut élu président, cependant que P.-O. LAPIE devenait vice-président et Raymond DE GEOUFFRE DE LA PRADELLE, avocat, fils du précédent président, secrétaire général. Quelque peu en avance sur son époque, l'association élisait, également, une femme, M^e Marcelle KRAEMER-BACH, comme autre vice-présidente.

En 1956, M^e Raymond DE LA PRADELLE devient vice-président et le restera jusqu'en 1960.

En 1965, c'est à dire il y a cinquante ans, l'association transférait son siège à son lieu actuel, l'Institut de droit comparé, au 28 rue Saint-Guillaume. Il est vrai qu'un universitaire, le professeur Henri BATIFFOL, privatiste, en était le président, avant d'en devenir président

¹ Créée à Bruxelles, en 1873.

² Et aussi connu dans le domaine de l'histoire de la... marionnette.

³ Conseiller à la Cour de Cassation et co-auteur avec Henri CAPITANT du célèbre *Cours élémentaire de droit civil*.

⁴ Ancien doyen de la Faculté de droit de Paris et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques)

⁵ D'où, sans doute, le choix du siège.

honoraire⁶. Il cédait ensuite sa place à son collègue Berthold GOLDMAN, également privatiste, qui fut président de l'Université de Paris 2, dans les années 70. Le professeur André FRANÇON, privatiste, devint secrétaire général, avec pour adjoint le professeur et avocat Jean-Denis BREDIN, privatiste. Le professeur Jacques DEHAUSSY, publiciste, alors doyen de la Faculté de droit de Dijon⁷, devenait, pour sa part, vice-président. Les professeurs Yvon LOUSSOUARN, privatiste, et Charles ROUSSEAU, publiciste, ainsi que M^e Paul-François RYZIGER, avocat aux Conseils, entraient au Bureau.

En 1966, l'Association changeait son appellation pour son appellation actuelle d'« Association de droit international – Branche française de l'*International Law Association* ».

L'année suivante, les archives (malheureusement lacunaires de l'Association, par ailleurs), révèlent un dysfonctionnement de son secrétariat. Le secrétaire-trésorier de l'Association, le professeur Jean-Denis BREDIN est obligé d'écrire au Préfet de police pour demander un duplicata du récépissé concernant le signalement de ce changement de dénomination, ce document ayant été égaré...

En 1967, le professeur GOLDMAN est réélu président, le doyen Jacques DEHAUSSY devient vice-président et le professeur Suzanne BASTID, publiciste, entre au Bureau, en même temps que Pierre BELLET, alors président de chambre à la Cour d'appel de Paris, Jean LISBONNE, avocat et Eugène PEPIN, vice-président de la Société de droit aérien et spatial.

En 1971, le professeur GOLDMAN devient président honoraire, tandis que le professeur Yvon LOUSSOUARN est élu président. Jean-Pierre ECK, du service juridique de la Banque de l'Union européenne, dont il deviendra l'un des directeurs adjoints, par la suite, devient trésorier de l'Association, fonction qu'il ne quittera, et encore, seulement, pour raisons de santé qu'en 2014. Entre temps, Monsieur Pierre BELLET, qui devait devenir, par la suite, Premier président de la Cour de Cassation était devenu, tout en restant membre du Bureau, président du Tribunal de grande instance de Paris.

En 1971, M^e LISBONNE devient vice-président et l'auteur de ces lignes, publiciste, alors professeur à l'Université Paris X-Nanterre, entre au Bureau de l'Association.

En 1974, le professeur André FRANÇON quitte ses fonctions et est remplacé par l'auteur de ces lignes.

En 1981, c'est M^e Jean LISBONNE, qui est élu président et le professeur Emmanuel DU PONTAVICE, privatiste, vice-président.

En 1982, le professeur Jacqueline DUTHEIL DE LA ROCHERE, publiciste, devient secrétaire générale et sera remplacée, par la suite, par le professeur Emmanuel GAILLARD, privatiste.

La Branche française de l'ILA a organisé, en 1984, la 61^{ème} Conférence de l'Association mondiale et, à cette occasion, son président, M^e Jean LISBONNE fut élu Président de l'*International Law Association-Association de droit international*. C'est alors le professeur Michel VIRALLY, publiciste, qui devient président de la Branche française et le restera jusqu'à son décès en 1989.

En 1992, Monsieur Gilbert GUILLAUME, Conseiller d'Etat, à l'époque, juge à la Cour internationale de Justice, dont il devait devenir, par la suite, président, est élu président de l'Association. Monsieur Philippe KAHN, privatiste, directeur de recherches au CNRS devient vice-président.

⁶ Les statuts ne prévoyaient qu'un président d'honneur, qui fut M^e James Paul GOVARE, mais, dans les faits, la fonction de président honoraire fut également créée et occupée, initialement, par le professeur BATIFFOL.

⁷ Il devint, par la suite, recteur-adjoint de l'Académie de Paris, puis recteur de l'Académie de Créteil.

Le professeur Emmanuel GAILLARD a été, ensuite, remplacé au poste de secrétaire général par le professeur Catherine KESSEDJIAN, privatiste, puis par M. Dominique HASCHER, magistrat, devenu par la suite conseiller à la Cour de cassation.

En 2000, Philippe KAHN et l'auteur de ces lignes deviennent vice-présidents. En 2006, le professeur Catherine KESSEDJIAN remplace Philippe KAHN à l'une des vice-présidences. Dominique HASCHER est ensuite remplacé par le professeur François-Xavier TRAIN, privatiste.

En 2014, le professeur Catherine KESSEDJIAN est élue présidente et le professeur Laurence IDOT, privatiste, rejoint le rédacteur de ces lignes à la vice-présidence, cependant que le professeur Franck LATTY, publiciste, devient secrétaire général et le professeur Régis BISMUTH, publiciste également, trésorier. Le Président GUILLAUME devient Président d'honneur.

En 2015, le professeur Arnaud DE NANTEUIL, publiciste, devient trésorier, tandis que le Professeur Régis BISMUTH devient directeur des études, poste créé à l'occasion de l'adoption de nouveaux statuts.

On notera que depuis sa création, l'Association s'est efforcée de mettre en œuvre, dans le choix de ses responsables, deux principes, ne figurant cependant pas dans ses statuts, à la fois celui de la « mixité » entre universitaires (publicistes et privatistes) et praticiens (magistrats, avocats et juristes d'entreprise) et celui de l'alternance entre ces différentes origines.

L'Association organise, chaque année, plusieurs conférences, à Paris. On trouvera, en annexe, les titres des conférences prononcées depuis la fin des années 1970. Par delà la richesse des thèmes traités, on remarquera l'alternance des sujets de droit international privé avec ceux de droit international public, voire le caractère transversal de certains thèmes. A différentes reprises des sujets d'actualité et des questions traitées dans les comités de l'ILA, faisant l'objet de rapports aux conférences biennales ont été abordés⁸.

(Rédigé par David Ruzié, membre du Bureau depuis 1971)

⁸ A une certaine époque, le texte de ces conférences était publié dans le *Journal du droit international – Clunet*. La tradition a été reprise récemment à l'occasion du débat organisé autour des sanctions vis-à-vis de la Russie.

ANNEXE

Thèmes des réunions de la Branche
française (depuis 1978)⁹

1978

Le boycottage dans les échanges commerciaux internationaux (J.-L. Bismuth)

La convention de La Haye sur la loi applicable au contrat d'intermédiaire (J. de Grandcourt)

1979

Application jurisprudentielle des nouvelles dispositions du Code civil relativement aux conflits de lois en matière de filiation et de divorce (J. Foyer)

Le ressortissant communautaire (J. Boulouis)

Droit européen des trusts (M. François)

1980

La convention européenne des droits de l'homme (L.-E. Pettiti)

Droit international et droit comparé (M. Virally)

Quelques aspects actuels de droit pénal international (M. Kos)

1981

Aspects nouveaux des immunités de juridiction et d'exécution des Etats (B. Goldman)

Le contrat international d'intermédiaire (J.-L. Bismuth)

La protection des données personnelles contre les abus de l'informatique (L. Focsaneanu)

Aspects récents de l'extradition (M. Levasseur)

1982

La convention de Varsovie (E. du Pontavice)

L'affaire du plateau continental Tunisie/Libye (P.-M. Dupuy)

L'OCDE, cadre de coopération internationale (J.-P. Puissochet)

1983

Evolutions de la CJCE et attitudes nationales (R. M. Chevallier)

Conventions fiscales internationales. Tendances récentes (P. Juillard)

Conflits de souveraineté : aspects récents dans le droit du commerce international (M. Buhart)

1984

Contre-mesures et sanctions de l'illicite en droit international : quelques questions (Ch. Leben)

La cohérence des positions des Etats à l'égard du droit international public (G. de Lacharrière)

Le rôle du juriste dans les transactions financières internationales : point de vue d'un praticien (F. Meynier)

1985

Aspects récents de l'immunité d'exécution de l'Etat étranger (H. Synvet)

La délimitation de la frontière maritime entre les Etats-Unis et le Canada dans le Golfe du Maine, devant la Cour internationale de Justice (P. Weil)

La convention de La Haye du 11 juillet 1985 relative à la loi applicable au trust et à sa reconnaissance (E. Gaillard)

1986

La jurisprudence du Tribunal des différends irano-américains, 1981-1984 (B. Audit)

L'interdiction du recours à la force contre les aéronefs civils. Amendement à la Convention de Chicago (J.-C. Piris)

⁹ La liste a été dressée par le secrétaire général à partir des archives de l'association, qui ne permettent pas de remonter au-delà de l'année 1978. Le nom du conférencier est indiqué entre parenthèses.

1987

Conférence de Monsieur Gilbert Guillaume
La libre-circulation des avocats dans la CEE
(Sir G. Szynn)

La zone économique exclusive et les
politiques maritimes des Etats (J.-P.
Quéneudec)

Assemblée générale sur l'avenir de la
Branche française de l'ILA

Effets extraterritoriaux des lois nationales.
Application au droit des sociétés
(Th. Jacomet)

1988

L'arbitrage multi-parties (E. Gaillard)

Terrorisme et extradition (G. Guillaume)

1989

La CEE et l'OCDE à l'heure de l'Acte
unique (Ch. Schrike)

Le droit de la nationalité et la loi du retour
en Israël aujourd'hui (C. Klein)

Quelles sont les réelles innovations apportées
par la nouvelle loi fédérale de l'arbitrage
international en Suisse (J.-F. Poudret)

1990

L'évolution du droit français de l'extradition
(D. Cohen)

La monnaie européenne (J.-P. Eck)

L'opportunité dans la jurisprudence de la
Cour internationale de Justice (M. Bedjaoui)

1991

Les effets de commerce dans les relations
internationales (P. Bloch)

Le règlement CEE sur le contrôle des
concentrations (L. Vogel)

La cession de succursale en droit
international (M. Névot)

Les aspects juridiques de la nouvelle
organisation de l'Europe (J.-P. Puissochet)

1992

La convention de l'UNESCO de 1972
concernant la protection du patrimoine
mondial culturel et naturel (L. V. Prott)

Projet de convention soumis par la
Commission du droit international des
Nations Unies sur les immunités de

juridiction et d'exécution des Etats
(C. Kessedjian)

Contrats internationaux et lois de police :
l'exemple des agents commerciaux (C. Ferry)

1993

Les travaux de la Commission des Nations
Unies pour la démarcation de la frontière
entre l'Irak et le Koweït (J.-P. Quéneudec)

La faillite internationale : quelques difficultés
récentes (H. Muir-Watt)

1994

Un nouveau droit des minorités ?
(E. Decaux)

Le gel des avoirs étrangers (G. Burdeau)

L'entrée en vigueur de la convention des
Nations Unies sur le droit de la mer
(G. Guillaume)

1995

Les mesures provisoires en droit
international privé (P. de Vareilles-
Sommières)

Quelques aspects récents du droit de
l'immigration (N. Guimezanes)

L'adoption internationale (N. Meyer-Fabre)

1996

Tribunal pénal international pour l'ex-
Yougoslavie : situation et perspectives
(C. Jorda)

Les mesures provisoires et conservatoires
dans le contentieux privé international
(P. Kinsch)

1997

Les lois Helms-Burton et d'Amato-Kennedy
au regard du droit international (B. Stern)

L'Europe et la Conférence de La Haye –
questions institutionnelles et de création
normative (H. van Loon)

Compte-rendu sur l'état actuel des travaux
des membres français des différents comités
de l'ILA (G. Guillaume)

1998

Le droit de la responsabilité internationale –
tâtonnements et affrontements (A. Pellet)

Les premiers enseignements des décisions
rendues depuis l'entrée en vigueur des
accords de l'OMC (G. Marceau)

1999

L'arbitrage dans le traité de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) (R. Bourdin)

L'œuvre contentieuse de l'Organe d'appel de l'Organisation mondiale du commerce (H. Ruiz Fabri)

Le code de conduite du tourisme adopté par l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) en 1999 (A. Pellet)

2000

Le Tribunal arbitral du sport (A. Plantey)

L'affaire Pinochet (J.-Y. de Cara)

La révision des instruments de l'OCDE du 21 juin 1976 sur les investissements internationaux et les entreprises multinationales (P. Juillard)

2001

La convention sur le génocide de 1948 : nouvelles interprétations des tribunaux *ad hoc* et de la Cour internationale de Justice (W. Schabas)

La Charte des droits fondamentaux (E. Decaux)

La réception des institutions du droit musulman (A. Mezghani)

2002

La réparation des dommages causés par la pollution en milieu marin (A.-Ch. Kiss)

L'ordre public en tant qu'obstacle à l'exécution des sentences arbitrales internationales (P. Mayer)

Le droit de l'espace et la privatisation des activités spatiales (A. Kerrest)

2003

La commission de réexamen d'une décision pénale consécutif au prononcé d'un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme (Ch. Chanet)

Le projet de convention de l'UNESCO sur le patrimoine immatériel (M. Cornu)

Du TPIY à la CPI : de quelques enseignements (C. Jorda)

2004

Mariage homosexuel et droit international privé (F. Monéger)

Les contrats de reconstruction de l'Iraq (J.-M. Jacquet)

L'avis consultatif de la Cour internationale de Justice du 9 juillet 2004 sur les *Conséquences juridiques de l'édification d'un mur dans le territoire palestinien occupé* (G. Guillaume)

2005

Le Tribunal international du droit de la mer (J.-P. Cot)

Projet de convention sur l'élection de for de la Conférence de La Haye (C. Kessedjian)

2006

L'Académie de droit international de La Haye (Y. Daudet)

Arbitrage international et déni de justice (F.-X. Train)

Considérations sur le statut juridique de l'OIPC-Interpol (L. Grosse)

Les recommandations de l'ILA sur la litispendance et l'autorité de la chose jugée en arbitrage international (D. Bensaude, Ch. Seraglini)

2007

Les activités récentes de la Commission du droit international. Un bilan mitigé (A. Pellet)

Le Tribunal Spécial pour la Sierra Leone – Bilan et perspectives (S. Rapp)

2008

L'organisation et les activités du Tribunal de Première Instance des Communautés Européennes (H. Legal)

Les marchés de travaux, de fournitures et de services passés par les organisations internationales (M. Audit)

Le clonage humain : aspects de droit international (G. Teboul)

2009

L'évolution du droit de la mer à travers la répression des pollutions par rejets volontaires d'hydrocarbures et du trafic illicite de stupéfiants (X. Tarabeux)

Vers une compétence civile universelle : l'exemple des droits sociaux fondamentaux (E. Pataut)

L'ordre public transnational. Point de vue de l'internationaliste publiciste (M. Forteau)

2010

L'effectivité du droit économique à l'échelle internationale (à travers le prisme des droits de la concurrence, de la consommation et de la distribution) (J.-B. Racine)

La répression des actes de piraterie maritime : quelle juridiction pour appliquer quel droit ? (J.-M. Thouvenin)

2011

La politique juridique des Nations Unies. Le rôle du bureau des affaires juridiques du Secrétariat (P. Bodeau-Livinec)

2012

La transparence dans l'arbitrage d'investissement (S. Moollan)

L'arrêt de la Cour internationale de Justice du 3 février 2012 dans l'affaire des *Immunités juridictionnelles de l'Etat* (Allemagne c. Italie) (R. Abraham)

L'effet extraterritorial des saisies sur les comptes de banque à l'étranger : présentation de la Résolution n° 3 de l'ILA du 30 août 2012 (D. Carreau et G. Affaki)

2013

Démocratie et droits de l'homme dans la grande Europe : où en est l'OSCE aujourd'hui (M. Perrin de Brichambaut)

La responsabilité des multinationales pour violation des droits de l'homme - Quel avenir après l'arrêt *Kiobel*, au regard de la résolution de l'ILA - Sofia 2012 ? (C. Kessedjian)

2014

L'Organisation de l'aviation civile internationale à l'épreuve des nouveaux défis de la lutte contre le terrorisme : enjeux et

perspectives de la convention de Pékin du 10 septembre 2010 (T. Olson)

« *Inherent and Implied Powers of Arbitral Tribunals* ». Discussion du projet de rapport du comité ILA de l'arbitrage commercial international (D. Bensaude, A. Mourre, Ch. Seraglini)

La crise en Ukraine et les sanctions à l'égard de la Russie (R. Bismuth, Ch. Beaucillon, Th. Christakis et F. Martucci)

La mobilité internationale des œuvres d'art (M. Cornu, M. Frigo)

L'application du droit international au pluriel : le cas des dispositions impératives (J.-S. Bergé, A. Pellet)

2015

Le droit international dans la jurisprudence de la Cour suprême du Royaume-Uni (Lord Mance)

Actions collectives et contentieux de masse dans les litiges financiers internationaux (D. Fairgrieve, S. Lemaire, I. N. Tzankova, N. Wühler)

Le droit des peuples indigènes. Un droit international coutumier méconnu (G. Teboul)

Droit international et droit de l'Union européenne – harmonie, cohérence et contradictions dans la pratique du droit international et européen des affaires (15 intervenants – conférence organisée à Trêves avec l'ERA et le gouvernement suisse)

Protection de l'investissement et propriété intellectuelle (N. Binctin)

Sport et droit international (colloque à venir, organisé à Marseille avec les universités Aix-Marseille et Nice Sophia-Antipolis)